Les manifestations linguistiques de la politesse dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de 2007

Ali ALSAFAR
a.k.alsafar@gmail.com
Université de Koweit

Abstract: The ethos corresponds to the image that the speaker wants to reflect about himself throughout his speech, and the image that the audience can get before his speech. That's why the ethos is considerd a very important factor for the politician to convince people about his ideas and beliefs.

Each candidate may establish, in his mission of statement, one or more political ethos(s) according to his electoral goal.

In this article we seek , through the analysis of mission of statement of the candidates of the National Front, respectively participating in the French presidential elections in 2007 and 2012 to understand whether the strategies in the construction of ethos of the two candidates are the same or different.

Key-words: ethos, political speech, presidential elections, mission of statement, National Front.

Introduction

Le mot *politesse* vient du latin *politus* lui-même issu du verbe *polire* signifiant, au sens propre, l'action de polir et, au sens figuré, celle d'orner élégamment. Après un passage par l'italien *pulitezza* désignant l'élégance et le soin, *politus* finit par donner le français *politesse*, attesté dès le 16 e siècle, mais dont le sens actuel ne daterait que du siècle suivant.

Les premiers à avoir intégré la notion de *politesse* dans le domaine de la linguistique sont Robin Lakoff, Geoffrey Leech, Penelope Brown, Stephen Levinson, et plus tard, Catherine Kerbrat-Orecchioni. Leurs objectifs étaient:

- de tenter de construire une sorte de modèle général de la politesse;

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

- de procéder à des descriptions nombreuses et minutieuses pour observer comment ces règles fonctionnent effectivement dans l'interaction.

Partant de ces objectifs, R. Lakoff[1], définit ainsi la notion: «la politesse peut être définie comme un moyen minimisant le risque de confrontation dans le discours (…), les stratégies de politesse sont conçues spécifiquement pour la facilitation de l'interaction».

Cette définition peut être complétée par celle de G. Leech[2]: «la politesse concerne la relation entre le locuteur et son interlocuteur qui doivent coopérer durant l'interaction afin de maintenir un certain équilibre social».

Ainsi, relèvent de la politesse tous les aspects du discours:

- qui sont régis par des règles, même s'il ne s'agit pas, à proprement parler, de formules *routinisées* telles que les salutations et les remerciements;

- qui interviennent au niveau de la relation interpersonnelle;

- qui ont pour fonction de préserver le caractère harmonieux de cette relation, au pire, neutraliser des conflits potentiels; ou même faire en sorte que chacun des participants soit envers l'autre le mieux disposé possible.

La politesse gère donc les comportements que le locuteur (L) doit observer vis-à-vis de son ou de ses allocutaire(s) (A).

Dans cet article, il sera question de pointer et d'analyser certaines manifestations linguistiques de la politesse, dans un genre du discours spécifique, à savoir le débat présidentiel de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle fran-çaise de 2007 opposant Nicolas Sarkozy à Ségolène Royal.

Comme indiqué précédemment, la politesse signifie, en gros, ne pas faire perdre la face à personne y compris à soi-même durant l'interaction. Les analyses auront donc ici comme objectifs de répondre aux interrogations suivantes:

- les candidats sont-ils polis l'un envers l'autre, autrement dit, respectentils les principes de la politesse tels qu'ils seront décrits *infra*?

- le système de la politesse est-il applicable au genre du discours étudié dans cet article?

1. Quels modèles pour décrire les manifestations linguistiques de la politesse?

1.1. Le modèle de P. Brown et S. Levinson

Le modèle qui constitue, incontestablement, à l'heure actuelle, le cadre théorique le plus élaboré et le plus cohérent pour décrire les manifestations linguistiques de la politesse dans les interactions verbales est

[1] Robin LAKOFF (1989), «The limits of politeness: Therapeutic and courtroom discourse», *Multilingua*, n°8, p.102.

[2] Geoffrey LEECH (1983), *Principles of Pragmatics*, Longman, London, p.131.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

celui de P. Brown et S. Levinson (1978 et 1987) [3], décrit par Craig & al.[4], comme «une théorie puissante et hautement suggestive du discours».

Ce paradigme se fonde et s'articule sur la notion de *face*, empruntée à son fondateur[5] et selon laquelle tout être social possède deux faces:

(a) la face négative, ce qu'il appelle *territoires de moi* correspondant aux territoires corporel, spatial et temporel;

(b) la face positive, ce qu'il appelle *face*, correspondant, en gros, au narcissisme, et à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction.

Donc, dans toute interaction verbale, ce sont quatre faces qui se trouvent mises en présence, autrement dit, cibles de menaces permanentes par ce que P. Brown et S. Levinson appellent les *Face Threating Acts*, abrégé en FTAs, lesquels se répartissent en quatre catégories selon qu'ils sont potentiellement menaçants pour telle ou telle de ces quatre faces:

(a) actes menaçants pour la face négative de celui qui les accomplit: c'est le cas de l'offre et de la promesse par lesquelles on propose d'effectuer, ou de s'engager à effectuer, un acte susceptible de venir léser, dans un avenir proche ou lointain, son propre territoire;

(b) actes menaçants pour la face positive de celui qui les accomplit: aveu, excuse, autocritique, auto-accusation et d'autres comportements autodégradants;

(c) actes menaçants pour la face négative de celui qui les subit: questions indiscrètes, et autres actes directifs comme l'ordre, la requête, l'interdiction, le conseil et la suggestion, ainsi que les interruptions;

(d) actes menaçants pour la face positive de celui qui les subit: tous les actes qui risquent de mettre en péril le narcissisme d'autrui, comme la critique, la réfutation, le reproche, l'insulte, l'injure et même les moqueries.

Selon E. Goffman, tous les actes accomplis de part et d'autre dans une interaction verbale doivent obéir au commandement suprême: «ménagez-vous les uns les autres», car la perte de face est une défaite symbolique, que l'on essaie, dans la mesure du possible, d'éviter à soi-même, et d'épargner à autrui. Selon lui [6] le ménagement des faces se fait en mettant en œuvre ce qu'il appelle les stratégies du *face work*, correspondant à

[3] Penelope BROWN et Stephen LEVINSON (1978), «Universals in language usage: Politeness phenomena», *in* E. Goody (éd.), *Questions and Politeness: Strategies in Social Interaction*, Cambridge University Press, pp. 56-310.

[4] Craig & al. (1986), «Assessment of a Politeness», in *Approach Human Communication Research*, Volume 12, p. 461.

[5] Erving GOFFMAN (1974), *Les rites d'interaction*, Éditions de Minuit, Paris.

[6] *Idem*, p.15.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

«tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne, y compris à lui-même».

En d'autres mots, les locuteurs (L) doivent mettre en œuvre diverses stratégies de politesse ayant pour objectif de concilier le désir mutuel de préservation des faces, avec le fait que la plupart des actes sont potentiellement menaçants pour telle ou telle de ces quatre faces.

Selon le modèle de P. Brown et S. Levinson aménagé par C. Kerbrat-Orecchioni[7], ces stratégies se répartissent en trois principes:

(a) *Principes regroupant les comportements que le locuteur* (L) doit adopter vis-à-vis de lui-même (principes L-orientés), ou au contraire, vis-à-vis de son allocutaire (A) (principes A-orientés);

(b) Principes relevant de la politesse négative versus politesse positive.

À cause de l'ambiguïté de la terminologie, on peut penser qu'il y a une corrélation entre face négative et politesse négative d'une part, et face positive et politesse positive d'autre part, mais cette corrélation n'a pas lieu d'être, puisque la politesse négative comporte deux aspects:

- le premier est de nature *abstentionniste* correspondant aux *rites d'évitement* d'E. Goffman, qui consistent à ne pas commettre le FTA programmé;

- le second est de nature *compensatoire* correspondant aux stratégies *réparatrices* et *redressives*, qui consistent à tenter de neutraliser cette violence sociale que constitue le FTA grâce à différents procédés qui seront traités ultérieurement.

Quant à la politesse positive, elle est, au contraire, «productionniste» de ce que C. Kerbrat-Orechionni (*ibid*) appelle les *Face Flattering Actes*, abrégés en FFAs: il s'agit des rites de présentation.

Il y a donc trois manières d'être poli dans une interaction verbale:

- ne rien dire;
- atténuer le FTA;
- adresser un FFA et deux manières d'être impoli;
- positivement: en accomplissant un FTA non adouci, ou même renforcé;
- négativement: en s'abstenant de produire un acte rituel attendu comme les salutations, excuses, remerciements etc.

(c)Principes concernant la face négative ou *territoire* et la face positive ou *narcissisme*.

Donc, il faut envisager quatre types distincts de politesse:

1- politesse négative envers la face négative;

2- politesse négative envers la face positive;

[7] Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1992), *Les interactions verbales*, A. Colin, Paris.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

3- politesse positive envers la face négative;
4- politesse positive envers la face positive.
Ces trois principes réunis constituent le système de la politesse.

1.2. Le système de la politesse élaboré par Catherine Kerbrat-Orecchioni

Elaboré en 1992, il réunit les trois principes précédemment mentionnés, et qui sont en relation de classification croisée, mais hiérarchisés en fonction de leur importance et de leur pouvoir discriminatoire relatifs. Se trouve donc placée en haut de la pyramide la distinction entre les *principes A-orientés* et les *principes L-orientés*.

1.2.1. Principes A-orientés

Ce sont les actes produits par le locuteur (L) ayant pour objectif de valoriser, dans la mesure du possible, les deux faces positive et négative de son allocutaire (A), ou même dans certains cas, vis-à-vis d'un *délocuté* ayant une relation de solidarité avec l'allocutaire. Ces actes se regroupent selon le niveau (b) du système de principes de politesse: politesse négative *versus* politesse positive.

(a) *Politesse négative*: il s'agit d'éviter ou d'atténuer les menaces FTAs envers les faces négative et positive de l'allocutaire (A). Autrement dit, il s'agit d'éviter de lui donner des ordres brutaux, et aussi de s'abstenir de lui faire des remarques désobligeantes, de lui adresser des critiques trop acerbes, des réfutations trop radicales, des reproches trop violents. Bref, d'épargner le narcissisme de son allocutaire.

Les actes menaçants pour la face négative de l'allocutaire sont donc essentiellement les actes, dits *directifs*: ordre, requête, interdiction, suggestion, les interruptions et les agressions visuelles et sonores.

Quant aux actes menaçants pour la face positive de l'allocutaire, ils renvoient aux critiques, réfutations, reproches, insultes, injures, rebuffade et l'ironie.

(b) Politesse positive

Il s'agit de produire des anti-menaces FFA envers les faces négative et positive de l'allocutaire.

1.2.2. Principes L-orientés

Ces principes contiennent deux types de consignes: le premier regroupe les consignes qui sont favorables au locuteur (L), le second celles qui lui sont défavorables.

(a) Principes qui jouent en faveur du locuteur (L)

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

(a.1) Politesse négative

Il s'agit de s'arranger pour ne pas perdre trop ostensiblement ses faces négative et positive. Ceci consiste à sauvegarder, dans la mesure du possible, son territoire en résistant aux incursions, en ne faisant pas de promesses inconsidérées, en se laissant pas trainer dans la boue, en ne tolérant pas que son image soit injustement dégradée, et finalement en répondant aux attaques, aux critiques et aux insultes.

(a.2) Politesse positive

Il n'y a pas de principes correspondants, car, il est socialement inadmissible de faire son propre éloge et de valoriser sa propre face.

(b) Principes qui jouent en la défaveur du locuteur (L)

(b.1) Politesse négative

Il s'agit d'éviter ou d'atténuer les anti-menaces FFAs envers ses faces négative et positive. Si jamais on doit faire son propre éloge, ceci doit s'effectuer sur le mode atténué de la litote.

(b.2) Politesse positive

Il s'agit de produire des menaces FTAs envers ses propres faces négative et positive. Il peut même être de mise, dans certaines circonstances, de se sacrifier, autrement dit, de léser son propre territoire, ou de se dévaloriser soi-même par quelques autocritiques.

Enfin, il s'avère utile de préciser que les principes A-orientés représentent la politesse au sens strict: avec les deux versants, négatif et positif, ils consistent à ménager ou valoriser les faces de l'allocutaire. Quant aux principes L-orientés, leur rôle est secondaire, mais néanmoins nécessaire, si l'on veut rendre compte du fonctionnement de la politesse dans sa globalité.

C'est l'une des deux raisons principales pour lesquelles nous ne traiterons dans cet article, qu'un des principes A-orientés, à savoir le principe de la politesse négative qui consiste à ne pas commettre, ou à atténuer les actes menaçants pour la face positive de l'allocutaire tels les critiques, réfutations, reproches, insultes, injures, rebuffades et moqueries.

L'autre raison est d'ordre méthodologique: en effet, il est très difficile de rendre compte, dans un article, de l'ensemble des manifestations linguistiques de la politesse, produits dans ce débat.

2. Les procédés linguistiques de la politesse

Tous les procédés et règles mentionnés jusqu'ici se manifestent par des procédés linguistiques: pour atténuer des FTAs, on utilise des adoucisseurs ou *softeners*, et pour renforcer des FTAs, on utilise des durcisseurs ou *hardeners*.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

2.1. Les softeners

P. Brown et S. Levinson [8], sont les premiers à avoir lancé cette appellation. La notion renvoie à tous les procédés ayant pour objectif de maintenir un minimum d'harmonie entre les interlocuteurs: ces derniers doivent s'efforcer d'adoucir les divers FTAs qu'ils sont amenés à faire envers leurs partenaires d'interaction tels les ordres, critiques, réfutations, reproches, etc. C'est-à-dire les polir, afin qu'ils ne soient pas trop blessants pour les faces négative et positive des partenaires de l'interaction.

Ces divers procédés peuvent être de nature paralinguistique comme le ton de la voix et les marques d'hésitation, ou mimogestuelle comme le sourire et l'inclinaison de la tête. Ils peuvent être aussi de nature purement linguistique et sont classés dans deux catégories:

- la première est celle des *procédés substitutifs*, c'est-à-dire les procédés qui consistent à remplacer un élément de la formule *normale* la plus simple et la plus directe par un autre élément censé rendre plus polie la formule en question;

- la deuxième est la catégorie des *procédés additifs*, qui viennent en surplus de la formule directe qu'ils accompagnent.

2.1.1. Les procédés substitutifs

La plupart de ces principes reposent sur le principe de l'indirection dont John Searle[9] dit: «la motivation principale, sinon la seule, qui conduit à employer ces formes indirectes est la politesse».

(a) Le remplacement d'un acte du langage par un autre estimé moins menaçant

(a.1) Le remplacement d'une forme impérative par une forme interrogative ou déclarative, comme par exemple l'énoncé (1):

(1) Finis ton argumentation

qui peut être remplacée par:

(1') Tu pourrais finir ton argumentation (Question-Requête)

(1'') Et si tu finissais ton argumentation (Suggestion-Requête)

(a.2) Remplacement d'une réfutation par une question, comme par exemple l'énoncé (2):

(2) Ce n'est pas vrai

qui peut être remplacé par:

(2') Tu crois vraiment que…?

(2'') Ne pourrait-on pas plutôt dire…?

[8] Penelope BROWN & Stephen LEVINSON (1987), *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Cambridge University Press.

[9] John SEARLE (1982), *Sens et expression*, Éditions de Minuit, Paris, p. 90.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

(a.3) Remplacement d'un reproche par un type plus adouci d'assertion, comme dans les énoncés (3 et 4):

(3) Vous avez trompé les électeurs → Peut-être que vous n'avez pas pu faire ce que vous aviez fait espérer

(4) Vous avez manqué de parole aux électeurs → Apparemment, vous ne vous êtes pas souvenu

(a.4) Question totale remplacée par une question partielle:

(5) Est-ce que vous allez modifier les lois? → Pourquoi vous ne les modifiez pas?

(b) Les désactualisateurs modaux, temporels ou personnels qui ont pour fonction commune de mettre à distance la réalisation de l'acte problématique, ce sont essentiellement:

(b.1) La négation

Dans les *whimperatives* ou les questions à vale ur de requête, la négation rend l'acte plus oblique, éventu ellement plus déférent, et l'adapte ainsi aux stratégies de la politesse régissant l'interlocution.

(1) Vous n'auriez pas d'autres propositions? (est plus poli que), *vous auriez d'autres propositions?*

(b.2) Le conditionnel

Il fonctionne comm e une variante adoucissante de l'indicatif, comme dans l'énoncé (2):

(2) Tu peux, il faut → Tu pourrais, il faudrait

(b.3) Le passé de politesse

(3) Je veux vous demander → Je voulais vous demander

(b.4) L'impersonnel au lieu de personnel.

(4) Vous êtes priés de… → Tous les candidats sont priés de… / on est prié de…

(c) Les Tropes

Le mot *trope* vient du grec *topos*, et signifie *détournement* ou *torsion*. Les tropes correspondent aux figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la sienne propre.

Parmi les tropes qui sont consid érés comme des adoucisseurs, on trouve: le trope ironique, le trope communicationnel, la litote et, dans une certaine mesure, l'hyperbole.

(c.1) Le trope ironique

L'ironie, l'un des actes m enaçants pour la face positive de l'allo cutaire, peut se réaliser sans ou avec so ftener; le softener le plus utilisé par les locuteurs pour réaliser un acte ironique est l'an tiphrase, autrement dit, le trope ironique, qui consiste à traiter en termes apparemment valorisants une réalité qu'il s'agit, en fait, de dévaloriser.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

(c.2) La litote versus l'hyperbole

Dans la litote, le sens dérivé est plus fort que le sens littéral, autrement dit, la litote est une hypo-assertion.

(1) Je ne te hais pas = (plutôt) je t'aime.

Alors que dans l'hyperbole, il s'agit du procédé inverse, le sens dérivé est plus faible que le sens littéral.

(2) Vous avez promis ça mille fois = vous avez promis ça beaucoup (mais pas mille fois)

Mais l'hyperbole ne peut être considérée comme un softener que lorsqu'elle accompagne un FFA.

(3) Merci (infiniment, mille fois) et elle devient un *upgrader* lorsqu'elle accompagne un FTA.

(4) Vous avez (aucune) chance pour réussir, mais vous pouvez toujours essayer.

2.1.2. Les procédés additifs

Ils ont pour propriété commune d'accompagner la formulation d'un acte du langage qui constitue potentiellement un FTA pour l'allocutaire, et de chercher à en arrondir les angles. Ils peuvent être classés:

- selon qu'ils se réalisent sous la forme d'un énoncé complet à l'acte directeur, ou sous celle d'un simple morphème (particule ou syntagme), comme *s'il vous plait;*
- selon la place de l'accompagnateur: certains d'entre eux sont mobiles dans l'énoncé, d'autres ont une place fixe comme les préliminaires ou les *préventatives* qui, comme leur nom indique, doivent précéder la formulation du FTA;
- selon le rôle particulier qui leur est imparti au sein de l'ensemble des procédés d'adoucissement. C'est le principe du classement qui sera retenu.

(a) Les pré

(b) On annonce par un *pré* qu'on va commettre un FTA, voulant ainsi l'adoucir. En effet, comme le notent Eddy Roulet et *al.*[10]: «c'est un fait généralement reconnu qu'une action impliquant une intrusion sur le territoire d'autrui est perçue par lui comme moins menaçante pour sa face négative si elle est préalablement annoncée».

Les *pré* peuvent introduire toutes sortes d'actes du langage. J'ai sélectionné les deux suivants:

(a.1) Les questions

[10] Eddy ROULET *et al.* (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne, p. 87.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

(1) Je peux te demander quelque chose?

(a.2) Les critiques d'objection

(2) Je peux te faire (une remarque / une observation / une petite critique)?

(b) Les formules réparatrices: excuse et justification selon Harvey Sacks *et al.*[11]: «l'ensemble des procédures disponibles pour réparer les erreurs, les violations ou les troubles dont l'interaction peut être l'objet à ces différents niveaux d'organisation».

L'objectif de ces procédures est donc de neutraliser, au moins partiellement, le FTA:

(1) Excusez-moi, mais vous avez tort

Quant aux justifications, elles accompagnent l'expression d'un désaccord, d'un refus ou d'une requête.

(2) J'ai perdu mes notes, est-ce que tu peux me passer les tiennes?

(c) Les désarmeurs

Ce terme désigne l'ensemble des procédés par lesquels on anticipe une réaction négative possible de la part de l'allocutaire, et on tente de la désamorcer par des moyens plus conjuratoires qu'argumentatifs: reconnaissance de problème, acte de contrition, appel à l'indulgence etc. Les désarmeurs s'opposent en cela aux justifications.

(1) Je sais que tu ne vas pas le prendre mal mais…

(2) Je sais que tu ne vas pas me croire mais…

Cela peut même aller jusqu'à la désignation:

(3) Ce n'est pas que je ne sois en désaccord avec vous mais…

(d) La modalisation

Ce sont les procédés qui instaurent une certaine distance entre le locuteur et le contenu de son énoncé, et par là même, donnent à l'assertion des allures moins péremptoires, donc plus polies. À ce propos, Michel Lacroix[12] écrit: «dans nos sociétés, de ux personnes qui dialoguent ont de fortes chances d'être en désaccord sur d'innombrables sujets, et la probabilité de heurter les conditions de l'interlocuteur est très élevée. Il est donc impératif d'accepter d'exprimer ses opinions sous une forme atténuée, pour permettre aux idées de chacun de coexister pacifiquement. Tel est le rôle de la délicatesse».

La modalisation peut se réaliser au moyen d'expressions verbales et adverbiales:

(e.1) Les assertions

(1) Je (crois/trouve/suppose/j'ai l'impression) que…

[11] Harvey SACKS *et al.* (1978), «A simplest systematics for the organization of turn taking for conversation», *Schenkein*, p. 33.

[12] Michel LACROIX (1990: 340), *De la politesse*, Julliard, Paris, p. 340.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

(2) Il me semble que…

(e.2) Les marques d'hésitation

(3) «euh», auto-interruption, reformulation.

Les softeners peuvent être cumulables à l'infini, comme, par exemple, dans le cas de la réfutation:

(4) Excusez-moi, je vais peut-être vous choquer, mais il me semble que…

2.2. Les hardeners

Les hardeners ou durcisseurs sont beaucoup plus rares que les softeners, puisqu'ils sont considérés plutôt comme des outils au service de l'impolitesse et non de la politesse. Parmi ces outils, on trouve:

(*a) Formulation la plus brutale de l'acte menaçant*

(1) Ferme la porte → *Je t'ordonne de fermer la porte*
Tu dois fermer la porte/Il faut

(b) Réduplication du FTA, avec ou sans variation

(2) Ferme la porte, ferme la porte je te dis, tu fermeras la porte

(c) Accompagnateurs à valeur d'intensification.

Ils peuvent être de nature prosodique ou lexico-morpho-syntaxique:

(c.1) Prosodique comme l'augmentation du volume vocal, marquer un accent d'intensité ou même se mettre à crier;

(c.2) Lexico-morpho-syntaxique

– les adverbes, adjectifs ou préfixes à valeur superlative comme: tellement, absolument, super, hyper, etc.

– les modalisateurs de certitude comme: vraiment, réellement, manifestement, sans aucun doute etc.

3. Corpus et méthodologies d'analyse

3.1. Corpus

Nous étudions donc dans cet article les procédés linguistiques de la politesse présents dans le débat présidentiel de l'entre-deux-tours de 2007, opposant N. Sarkozy et S. Royal.

3.2. Méthodologies d'analyse

Il y a deux types d'analyse: l'analyse transversale et l'analyse longitudinale.

3.2.1. L'analyse transversale

Elle procède en étudiant un phénomène, préalablement identifié, dans les différentes interactions du corpus, L'identification peut être fondée sur

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

une catégorie *a priori*, comme c'est le cas pour ce t article, ou être construite, en partant des données. Mais procéder d'une catégorie *a priori* suppose de posséder une définition de dé part de l'élément étudié permettant d'en effectuer le relevé dans le corpus. C'est la raison pour laquelle chaque FTA ou acte m enaçant sera défini avant d'en faire la d escription et l'analyse.

3.2.2. L'analyse longitudinale

L'autre type d 'analyse est l'anal yse longitudinale. Elle cherche à rendre compte d'une interaction dans son déroulement.

Le type d'analyse le plus adapté ici est donc la transversalité, car on cherche à observer, à travers l'étude des procédés linguistiques de la politesse présents dans le débat, si les deux candidats respectent les principes constitutifs du système de la politesse, et si ce systèm e est applicable à un genre du discours conflictuel tel le débat politique.

4. Les analyses de procédés linguistiques de la politesse

4.1. Les critiques

La critique est un acte qui sert à donner un avis négatif ou défavorable sur quelque chose ou sur quelqu'un en montrant ou non du doigt ses défauts. En revanche, donner son avis ne veut pas dire, corrélativem ent, être impoli ou désagréable, car on peut critiquer tout en restant poli voire très agréable en utilisant les adoucisseurs mentionnés *supra.*

(a) N. Sarkozy

(a.1) Les critiques adoucies

Il a adouci certaines de ces critiques, en voici quelques exemples:

(1) bon je veux pas polémiquer avec madame Royal je dirai juste un mot elle trouve qu'il y a pas assez de policiers c'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emploi des policiers sur les quatre dernières années.

(2) enfin madame Royal ne m'en voudra pas mais à évoquer tous les sujets en même temps elle risque de les survoler et de ne pas être assez précise.

(3) il me semble que s'agissant de la réduction de la dette vous n'avez fixé aucune piste d'économie.

(4) refuser le développement des nouvelles filières nucléaires je pense que c'est une erreur.

Dans ces quatre énoncés, NS utilise plusieurs *softeners* pour adoucir ses critiques: dans les énoncés (1) et (2), il em ploie les *pré*: *je veux pas polémiquer* et *madame Royal ne m'en voudra pas*, qui fonctionnent comm e

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

des désarmeurs permettant d'atténuer la charge. Il prononce aussi dans l'énoncé (1) le mot *dommage* qui sert à exprimer le regret, dégradant ainsi l'acte de critique en acte de conseil, lequel est sûrement moins menaçant, Il a aussi recours dans les énoncés (3) et (4) aux modalisateurs *il me semble que* et *je pense que*, permettant d'atténuer le degré de menace de ses FTAs.

(a.2) Les critiques durcies

Il a durci certaines de ces critiques, en voici quelques exemples:

(1) les Français ont changé n'ont même pas qualifié le premier ministre que vous souteniez pour le deuxième tour il y avait bien une raison cette raison chacun l'a observée c'est parce que les violences et la délinquance avaient explosé.

(2) quand vous dites je vais remettre à plat les lois Fillon c'est-à-dire que vous revenez sur ce qui a été le travail du gouvernement Balladur et du gouvernement Raffarin pour obtenir le financement de régimes de retraite je vous le dis c'est irresponsable.

(3) c'est les 35 heures qui ont été une catastrophe.

(4) le boycott en la matière c'est une très mauvaise idée.

Dans ces énoncés, il utilise des adjectifs, verbes, substantifs et expressions ayant une valeur péjorative comme: *catastrophique, explosé, irresponsable, catastrophe* et *mauvaise*. Ces mots rendent les FTAs produits encore plus menaçants qu'ils le sont.

(b) S. Royal

Elle critique son concurrent à plusieurs reprises, j'ai sélectionné les énoncés suivants:

(b.1) Les critiques adoucies

Comme pour les FTAs précédents, je ne retiendrai que quelques cas significatifs:

(1) si on est responsable de rien si on a des comptes à rendre jamais sur ses actes politiques.

(2) je pense qu'il faut être responsible.

(3) je ne crois pas que ce soit de bonne politique comme ça de claquer la porte à ce grand pays.

(4) vous avez une approche très approximative sur un sujet quand même extrêmement technique mais en même temps extrêmement grave parce qu'il s'agit de l'énergie nucléaire donc vous venez de dire un série d'erreurs ça peut arriver.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

Dans l'énoncé (1), elle adoucit sa critique en utilisant le pronom (im)personnel *on* en s'adressant à son adversaire afin d'exprimer une sorte d'anonymat qui permet d'atténuer la critique.

Dans les énoncés (2) et (3), elle adoucit ses FTAs en employant les modalisateurs *penser* et *croire* qui, comme il a été dit *supra,* permettent à celui ou à celle qui en fait usage de dire ce qu'il pense tout en respectant le point de vue de l'autre.

En (4), elle critique son vis-à-vis deux fois sur un mode toutefois atténué: la première sur le mode de la litote, puisque l'adjectif *approximative* est moins menaçant que *fausse* par exemple; la seconde est minimisée par une forme de la généralisation *ça peut arriver*, autrement dit, tout le monde peut faire des erreurs, donc, ce n'est pas très critiquable.

(b.2) Les critiques durcies

Elle a durci certaines de ces critiques, en voici quelques exemples:

(1) la justice aussi est en situation de grande misère.

(2) vous avez fait une loi sur la décentralisation tellement confuse.

(3) la réforme de la loi Fillon a créé une injustice insupportable.

Dans ces derniers énoncés, la candidate ne se contente pas d'employer des mots de valeur négative, mais elle les alourdit par des adjectifs ou des adverbes renforçateurs: *grande misère, tellement renforcé* et *injustice insupportable*. Tous ces procédés servent à rendre les FTAs encore plus menaçants pour la face positive de son adversaire.

4.2. Les réfutations

Selon Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau [13], la réfutation est «un acte réactif argumentatif d'opposition, du point de vue de l'usage»:

Au sens large, la réfutation peut procéder par disqualification du discours de l'adversaire, que l'on rejette parce qu'il est mal formé, quelle que soit la nature de la malformation. La disqualification peut porter sur l'adversaire lui-même (mise en contradiction des dires et des actes de l'adversaire), ou prendre la forme d'une attaque personnelle, sans rapport avec le thème de la discussion.

(a) N. Sarkozy

Il adoucit 4 seulement des réfutations qu'il produit, et il en durcit 9. En voici quelques-unes:

[13] Dominique MAINGUENEAU & Patrick CHARAUDEAU (2005), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p. 92.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

(a.1) Les réfutations adoucies

(1) non c'est pas la même mais non c'est pas possible madame excusez-moi.

(2) non madame excusez-moi ce n'est pas exact il y a 68 pôles de compétitivité.

(3) enfin un dernier mot qui est un point de désaccord certainement entre nous moi je considère quand on a travaillé toute sa vie il y a rien de plus beau de plus utile (…).

Il modère les deux premières réfutations en s'excusant, alors qu'il a annoncé au préalable son désaccord dans l'énoncé (3): *Madame Royal ne m'en voudra pas*, ce qui permet d'atténuer le FTA.

(a.2) Les réfutations durcies

(1) non madame non non nous avons la moitié de notre électricité qui est d'origine nucléaire madame;

(2) moi ça ne changera pas non la parole n'a pas été non non la parole n'a pas été donnée;

(3) non madame ce n'est pas exact ça fonctionne ça marche et c'est d'ailleurs parce que ça marche que vous en parlez car si ça marchait pas vous n'en auriez pas parlé.

La réduplication est un des princi paux hardeners. Dans les énoncés précédents, N. Sarkozy répète l'opérateur de la négation *non* 3 fois dans le même énoncé, ce qui renforce l'acte de la réfutation. De plus, dans l'énoncé (3), l'opérateur de la négation *ce n'est pas exact* est renforcé par l'autre opérateur *non* placé en tête de phrase, qui permet de renforcer la négation.

(b) S. Royal

(b.1) La réfutation adoucie

Elle adoucit un seul acte de réfutation.

(1) non ça dépend de pénibilité de travail je suis désolée.

Elle adoucit son FTA par la form ule d'excuse: *je suis désolée.* À moins qu'elle veut dire par cette form ule d'excuse: *vous dites des choses inexactes*, et dans ce contexte, l'excuse est plutôt considéré, comme un faux adoucisseur.

(b.2) Les réfutations durcies

(1) mais le financement n'est pas résolu écoutez enfin il est pas résolu.

(2) l'augmentation de la durée de travail ne va pas non plus dans le sens du progrès social.

Dans l'énoncé (1), la candidate so cialiste répète deux fois l'acte de réfutation, donc, elle le rend plus m enaçant. Alors qu'en (2), elle em ploie deux opérateurs de négation: *ne va pas* et *non plus* pour renforcer la réfutation.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

4.3. L'ironie

Les actes ironiques peuvent être produits directement, de manière explicite et sans *softener*, ou indirectement, au moyen de tropes ironiques.

(a) N. Sarkozy

Il recourt plusieurs actes ironiques dont quelques-uns sont effectués par antiphrase, autrement dit explicitement, quand le sens non littéral prime sur le sens littéral.

(a.1) Les actes d'ironie adoucis (produits par antiphrase)

(1) et bien il faudra dire il y aura une fonction publique au service des Français et puis une autre fonction publique au service des fonctionnaires qui rentrent c'est pas la solution

(2) au fond elle est dans la stricte logique socialiste de partage de temps de travail il y a un temps de travail qui est comme un gâteau on doit se le partager nulle part ailleurs dans le monde on fait ça il y a pas un pays pas un seul madame socialiste ou pas qui a retenu la logique de partage de temps de travail qui est une erreur monumentale

L'énoncé (1) est une antiphrase, l'indice est de nature contextuelle, il se trouve à la fin de l'énoncé: *c'est pas la solution*. Donc, le sens qui compte dans cet énoncé est le sens non littéral à décodage second.

L'énoncé (2) est aussi une antiphrase dont l'indice est aussi de nature contextuelle, il se trouve à la fin de l'énoncé: *erreur monumentale* où l'adjectif attribue un sens hyperbolique à l'énoncé.

Enfin, nous ne pouvons pas vraiment parler d'actes ironiques durcis pour les deux candidats, à moins de considérer le rire et le sourire accompagnant ces actes comme des éléments renforçateurs.

NS. quand l'association que dit madame Royal qu'elle est indépendante (RIRE) excusez-moi elle dépendante

SR. de toute façon tout ça se verra (RIRE) mais c'est ça donc ce que je veux

4.4. Les injures

Selon le dictionnaire *Le Trésor de la langue française*, *injurier* signifie: «formuler un jugement injuste envers quelqu'un», ou «offenser quelqu'un par un geste, parole ou quelconque procédé».

Dans le débat en question, les deux protagonistes se sont tout de même échangé quelques actes, pour le moins, offensants. Dans ce point, les injures commises par N. Sarkozy et par S. Royal ne seront pas traitées séparément mais conjointement:

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

SR. Il y a un problème de crédibilité voyez-vous parce que quand on a pu pendant cinq ans éventuellement donner une certaine place à l'opposition à l'Assemblée nationale pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous n'êtes pas crédible sur l'État impartial.

NS. C'est à moi que vous dites ça madame Royal c'était pour être désagréable le problème de crédibilité vous me le dites comme ça.

Dans la séquence précédente, la candidate accuse son vis-à-vis d'avoir un problème de crédibilité et de ne pas être crédible, autrement dit, elle estime que ni lui ni ses propos ne méritent d'être crus. C'est une façon détournée de le traiter de menteur. Ce qu'elle ne se prive pas de faire, indirectement, dans d'autres séquences.

NS. je ne sais pas pourquoi madame Royal s'énerve.

SR. je ne m'énerve pas je suis en colère.

NR. très bien qu'est-ce que ça doit être quand vous êtes énervée alors.

SR. je me suis jamais énervée j'ai beaucoup de sang froid.

NS. ah bon très bien ben écoutez vous venez de le perdre alors c'est pas de chance.

SR. non justement pas je suis en colère face aux injustices et face aux mensonges monsieur Sarkozy.

NS. je me serai jamais permis madame de parler de vous comme cela.

SR. parce que moi je mens pas et je ne prétends pas faire ce que j'ai détruit avant.

NS. madame je ne pense pas que vous élevez la dignité du débat en m'accusant d'être menteur.

Cette séquence est l'une des plus tendues du débat, où les deux protagonistes s'échangent quelques propos injurieux. Au début, N. Sarkozy accuse sa concurrente de s'être énervée et d'avoir perdu son sang-froid. S. Royal, ne voulant pas perdre la face, réplique en justifiant sa colère et en le traitant indirectement de menteur.

Conclusion

L'analyse des manifestations linguistiques de la politesse négative menaçant la face positive de l'allocutaire, dans ces échanges, révèle les constats suivants:

(a) les deux interlocuteurs ne respectent pas le premier principe de la politesse négative, consistant à ne pas commettre l'acte menaçant, puisque, l'un comme l'autre, ils réalisent des actes menaçants;

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

(b) quant au deuxième principe consistant à adoucir le FTA, il n'est pas non plus très appliqué;

(c) les deux débatteurs ne se sont pas contentés de transgresser les principes du système de la politesse négative en commettant des FTAs, ils les ont aussi durcis, dans certains cas, en utilisant des hardeners.

Il s'avère par conséquent, qu'à la lumière des analyses des procédés linguistiques de la politesse négative, que le système de la politesse n'est guère applicable quand il concerne un genre particulier de discours conflictuel comme le débat présidentiel. La question se pose alors est de savoir pourquoi le système de la politesse négative ne serait pas opérationnel dans ce cas.

Dans les discours conflictuels, et surtout, dans les débats politiques à fort enjeu comme celui de l'élection présidentielle, les candidats ne peuvent et ne veulent pas respecter les principes «A-orientés». Ceux-ci exigent du locuteur de ne pas adresser des critiques ou des réfutations à son allocutaire pour une raison simple. Elle réside dans le fait que ne pas critiquer ou ne pas réfuter les idées de l'adversaire, peut laisser entendre qu'elles sont bonnes voire meilleures que les siennes, ce qui va à l'encontre de la soif de supériorité.

L'objectif principal des politiques est d'exceller, ce qui n'exige pas toujours d'être poli; la politesse peut même nuire à l' excellence. Toutefois, on peut penser que certains FTAs doivent être évités quel que soit le genre du discours et son enjeu, comme les insultes et les injures, toujours susceptibles de nuire à l'image de celui qui les produit, avant de nuire à à celle de celui qui les subit.

Bibliographie

BROWN, Penelope & LEVINSON, Stephen, 1978, «Universals in language usage: Politeness phenomena», *in* E. Goody (éd.), *Questions and Politeness: Strategies in Social Interaction*, Cambridge University Press, pp. 56-310.

BROWN, Penelope & LEVINSON, Stephen, 1987, *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Cambridge University Press.

CHARAUDEAU, Patrick & MAINGUENEAU, Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.

CRAIG, Robert & al., (1986), «Assessment of a Politeness», in *Approach Human Communication Research*, Volume 12, pp. 437–468.

GOFFMAN, Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Éditions de Minuit, Paris.

KASHER, Asa, 1986, «Politeness and rationality», in *Pragmatics and Linguistics*, pp. 103-114.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1992, *Les interactions verbales*, A. Colin, Paris.

LACROIX, Michel, 1990, *De la politesse*, Julliard, Paris.

LAKOFF, Robin, 1989, «The limits of politeness: Therapeutic and courtroom discourse», in *Multilingua*, n°8, pp.101-129.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)

LEECH, Geoffrey, 1983, *Principles of Pragmatics*, Longman, London.
ROULET, Eddy *et al*., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne.
SACKS, Harvey, SCHEGLOFF, Emmanuel, A., JEFFERSON, Gail, 1978, «A simplest systematics for the organization of turn taking for conversation», in *Schenkein,* pp.1-55.
SEARLE, John, 1982, *Sens et expression*, Éditions de Minuit, Paris.
SEARLE, John, 1998, *Les actes du langage*, Hachette, Paris.

BDD-A22443 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:06 UTC)